

# " Bailleurs et occupants ne pourront plus payer "

TRIBUNE LIBRE

" Au début de l'été, nous avons appris avec stupeur que le gouvernement allait proposer, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2017, la création d'une taxe spéciale d'équipement régional (TSER) devant rapporter, plus ou moins, 600 millions d'euros. Cela était prévu dans le cadre d'une plate-forme État-Régions, signée le 27 juin par le Premier ministre, Manuel Valls, et le président de l'Association des Régions de France (ARF), Philippe Richert (Les Républicains). Cette taxe s'ajouterait à l'impôt foncier, pour les particuliers, et à la cotisation foncière des entreprises (CFE), sans que l'on en sache plus à l'heure où nous écrivons ces lignes. Bien évidemment, la création d'un nouvel impôt est en contradiction totale avec les engagements des candidats de l'opposition à l'élection présidentielle. Et le fait que cette nouvelle taxe ait été acceptée par un élu de l'opposition a évidemment un effet très négatif sur la crédibilité de ces candidats et, une fois de plus, sur le monde politique en général. Une pétition en ligne Cela a été bien compris par quelques élus responsables qui se sont désolidarisés de cette initiative, comme le président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, qui a annoncé son retrait de l'ARF en précisant : " La raison de mon opposition totale est simple : nous

n'avons pas été élus pour augmenter ou créer des impôts. " Idem pour le président de la Région PACA, Christian Estrosi, qui a indiqué dans un communiqué : " Alors que François Hollande avait promis que les impôts n'augmenteraient plus d'ici à 2017, le gouvernement est une nouvelle fois pris en flagrant délit de mensonges. "



Aux dernières nouvelles, le président de l'ARF, Philippe Richert, aurait changé d'avis et demanderait finalement au gouvernement l'abandon de cette taxe. L'Union nationale de la propriété immobilière a mis en ligne (1) une pétition pour protester contre la création de ce nouvel impôt et demander au gouvernement de le retirer. " Cette pétition a recueilli très rapidement plusieurs milliers de signatures. Nous invitons tous les propriétaires et toutes les entreprises à réagir vivement et à la signer pour lutter contre cette gabegie supplémentaire. Cette affaire est caractéristique des maux qui rongent notre pays, notamment la culture de

l'impôt à tout-va.

En 2016, le taux de prélèvements obligatoires sera de 45, 7 % du PIB, un record qui nous fait dépasser le Danemark et la Norvège mais pour bien moins de résultats. Et on ne nous fera pas croire que des économies ne sont pas possibles dans les régions, surtout après la publication du livre de Zoé Shepard, " Absolument débordée ! ".

Quoi qu'il en soit, nous demandons aux parlementaires qui examineront le projet de loi de finances de voter contre la création de ce nouvel impôt et qu'ils n'oublient pas qu'à trop taxer bailleurs comme occupants ne pourront plus payer et vendront leurs biens : l'un investira ailleurs, l'autre deviendra locataire par nécessité. L'économie en pâtira car seulement 1 000 euros de travaux par 25 millions de propriétaires cela fait pas mal d'activités, 25 milliards d'injectés ou pas dans l'économie locale. Il faut donc baisser les dépenses ! Tout ménage sait faire des économies par nécessité, par précaution, élus et administrations doivent aussi réduire leurs dépenses. "

(1) ■